

1' info

n° 300

avril
2014

Saint Brice Courcelles



Printemps musical
Cinq concerts



**CORRIDA
DE SAINT BRICE
COURCELLES**

À l'affiche

Vendredi 4 : Concert hommage à Nougaro	P4
Dimanche 6 : Corrida	P2
Lundi 7 : Répétitions du Choeur de Grigny	P3
vendredi 11 : Initiation au jardinage bio	P5
Dimanche 13 : Ciné-goûter en musique	P3
Dimanche 13 : Concert de Printemps	P2
Vendredi 18 : Concert R'manos	P4
samedi 19 : Soirée poésie	P4
Mercredi 23 : Histoires de Pâques	P5

ASSBC Athlétisme Corrida



L'évènement de ce mois d'avril, période de transition entre la saison de cross et de salle et la saison d'athlétisme sur piste, est pour notre club l'organisation de la corrida de Saint Brice Courcelles. La préparation de cette neuvième édition de la Corrida de Saint Brice Courcelles qui se déroulera le **dimanche 6 avril** sur le même tracé que l'an passé et sur une distance de 9 km est entrée dans une phase intense. Cette manifestation de course à pied dans les rues de la commune est organisée avec le soutien de la Municipalité. Elle nécessite un investissement humain important et ce sont près de cinquante bénévoles qui seront mobilisés pour son bon déroulement. Cette épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non licenciés. Au programme quatre courses: la corrida réservée aux coureurs nés en 1998 et avant et trois courses pour les plus jeunes. Un souvenir sera remis à chaque participant.

Pour tous renseignements et inscriptions contacter Jean Clienti au 03 26 87 57 76 ou e-mail: corridastbrice@hotmail.fr.

Vide-grenier inscriptions

Le Vide Grenier organisé par Pleins Feux aura lieu le **18 mai**. Il se déroulera comme les années précédentes dans les rues suivantes :

Rues de Luzarches, Louis Bertrand, Martelet, Robespierre jusqu'à la fin de la zone piétonne, les parkings et les espaces autour du gymnase et de l'école élémentaire. Les tarifs sont les suivants : 10 € les 4 m pour les Bricocorcelliens et 16 € pour les extérieurs de la commune.

Permanences en mairie pour les inscriptions :

Pour les **Bricocorcelliens** (riverains et non riverains) inscription **samedi 26 avril de 9 h à midi ou mardi 29 et mercredi 30 avril de 17 h à 18h** (règlement à l'inscription en espèces ou par chèque à l'ordre de Pleins Feux).

Permanences des inscriptions pour les **extérieurs les samedis 3 et 10 mai de 9h à 12h ainsi que le mardi 6 et le mercredi 7 mai de 17h à 18h**.

Il est impératif de se munir d'une pièce d'identité.

Vous pouvez également consulter le site interne

<http://corridastbrice.canalblog.com>

10h course 1 : corrida (coureurs nés en 1998 et avant)

11h15 course 2 : course poussins H & F (jeunes nés en 2003 et 2004)

11h30 course 3 : course benjamins et minimes H & F (jeunes nés de 1999 à 2002)

11h45 course 4 : course éveil athlétique H & F, sans classement. Sur une durée d'environ 8 minutes, il s'agira d'atteindre collectivement un objectif kilométrique fixé en fonction du nombre de participants au départ.

Attention pour les non licenciés FFA quelque soit l'âge, présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Réservez votre dimanche et venez nombreux pour participer ou soutenir les concurrents.



Concert de printemps

Comme il est de tradition, les associations musicales de la commune se réunissent afin d'offrir aux Bricocorcelliens un agréable moment musical. Les Dauphins, les Croq'notes et Saint Brice Harmony vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes le **dimanche 13 avril à 16h**. Entrée Libre.



Avec le ciné-goûter à 14h et le concert de printemps à 16h, le dimanche 13 avril, les Bricocorcelliens pourront profiter de tout un après-midi musical.

Ciné-goûter en musique à la maison des arts musicaux

À l'instar du cinéma d'autrefois, la séance ciné-goûter du **13 avril** emmènera les spectateurs dans un passé pas si lointain où le cinéma, encore muet, donnait la part belle à la musique. Charge au musicien, pianiste principalement, d'improviser une musique d'ambiance reflétant les différentes situations et climats du film... suspense, joie, drame.... C'est François Barisoux, professeur à l'École de musique et pianiste de jazz qui sera au clavier et aura la tâche d'illustrer les films... Modernité oblige, il aura eu la possibilité de visionner les films et de concocter un programme parfaitement adéquat !



La danse serpentine
(France / 1896)

Une danseuse (non identifiée à ce jour) exécute la danse serpentine en faisant tourner les pans de son ample robe. Cette danseuse fait référence au travail d'une grande danseuse américaine, la Loïe Fuller. Est-ce une fleur, un papillon, un oiseau... en tout cas son invention a fait date, elle est toujours copiée aujourd'hui. Ce film a été réalisé en noir et blanc puis colorisé au pochoir image par image.

Gertie le Dinosaur
(états unis - 1914)

Dans les tous premiers dessins animés réalisés, voici Gertie, le dinosaure facétieux créé par le dessinateur Windsor McCay à qui l'on doit les magnifiques aventures en bandes dessinées « Little Nemo ».



Koko le dessinateur
(USA - 1924)

Tout juste sorti de l'encrier, le clown Koko est confronté à une machine fabriquant des soldats à la pelle. Hélas, ces soldats sont un peu trop belliqueux au goût de Koko.



La patinoire
(The Rink)
(USA - 1916)
Charlie Chaplin

Charlot, garçon de restaurant, n'a qu'une passion : le patinage. À la patinoire où il se précipite après son service, il retrouve certains clients mécontents.



Le locataire diabolique
(France -1909)
Georges Méliès

Un homme loue une chambre vide dans un hôtel. Celle-ci ne le reste pas longtemps car il sort de sa valise un tas d'objets-meubles à n'en plus finir et quelques autres surprises...

Koko bubbles and gies
(USA - 1920)

Une mouche agaçante vient narguer le dessinateur et même Koko, le clown pendant qu'une petite fille fait des bulles de savon. L'aventure commence...



Fantasmagorie
(France 1908)

Aventure d'un spectateur de cinéma importuné dans une salle spectacle, il se transforme en petit garçon qui vitra des aventures en accéléré.

Ciné Goûter kézako ? Une heure de films d'animations, de 1min à 19min, pour les enfants de 6 à 10 ans et ceux qui les accompagnent + un goûter + un atelier de dessins + un livret-jeux ! De quoi passer un excellent après-midi ! **Le dimanche 13 avril à 14h, Maison des Arts Musicaux, entrée 3 € pour les enfants, gratuit pour les accompagnateurs.**

Chœur Nicolas de Grigny répétition publique exceptionnelle

Vous avez rendez-vous, le **lundi 7 avril à 20h15** à la salle des fêtes de Saint Brice Courcelles pour une répétition publique d'une des plus grandes œuvres de J.S. Bach, «La Passion selon Saint Jean». Le Chœur Nicolas de Grigny, sous la direction de Jean-Marie Puissant, interprétera les chœurs et chorals de cette œuvre magnifique composée en 1724 et donnée en l'église Saint-Nicolas de Leipzig le 7 avril de cette même année, jour du vendredi saint. Il s'agit d'une des plus riches et plus grandioses œuvres de ce genre et une des œuvres majeures de Bach. Son exécution dure environ 2 heures. Cette passion, très ancienne tradition allemande remontant au Moyen-Âge, est constituée d'une alternance de récitatifs et de chœurs relatant la passion, dans laquelle viennent s'insérer des ariosos, des aria et des chorals venant apporter des commentaires ou des réflexions théologiques aux événements. Deux chœurs libres monumentaux encadrent l'œuvre, qui est divisée en deux parties principales, entre lesquelles pouvait prendre place un sermon. L'édifice est parfaitement équilibré, et il règne du début à la fin, non seulement une ferveur religieuse intense et inspirée, mais aussi un souffle quasi théâtral. Cette œuvre sublime sera interprétée par 95 choristes, 18 musiciens de l'orchestre d'instruments baroques de la Chapelle rhénane et 6 solistes de renommée internationale, en la Basilique saint Remi, le samedi 12 avril 2014, à 20h30. À Saint Brice Courcelles, il s'agit d'une répétition générale du Chœur, accompagné au piano et qui sera commentée par un spécialiste bien connu des Rémois, Francis ALBOU. L'entrée sera gratuite mais la réservation est vivement conseillée, il n'y a qu'un nombre limité de places. Réservation en mairie au : 03 26 09 07 65. <http://www.chournicolasdegrigny.com/>

Hommage à Nougaro à la maison des arts musicaux



Le vendredi 4 avril à 20h30 à l'auditorium de la Maison des Arts Musicaux, trois musiciens rémois se retrouveront pour rendre à ce grand Monsieur de la chanson française, l'hommage du Oil pour le Oc... Ou quand le Nord-Est chante le Sud-Ouest. Sur un écran imaginaire, la magie des mots du poète... Dansez sur la voix de William Boireau et l'esprit de Claude Nougaro, accompagnés par François Bariseaux au clavier et Philippe Dandrimont à la contrebasse. **Entrée 10 €.**

Concert Los R'manos

Pleins feux vous propose un concert de Los R'Manos vendredi 18 avril à 20h30 à la maison des arts musicaux. Le groupe rémois Los R'Manos est composé de deux guitares : celle du manouche et celle du flamenco. C'est avec complicité et passion pour la guitare qu'est né ce groupe acoustique sensible et énergique. Difficile de coller une étiquette à ce duo tant ses influences sont diverses, dépassent les années et les continents. D'ailleurs il s'y refuse ! Los R' Manos est avant tout le mariage d'ouvertures dans l'inspiration et d'exigences guitaristiques. Il s'en dégage ainsi un style bien particulier fait d'incursions dans des territoires musicaux diversifiés tels que le swing manouche, le flamenco, la chanson française, le rock ou la funk. Associant de grands classiques du rock revisités à la sauce andalouse, leur répertoire vous fera voyager dans un univers endiablé. Quelque part entre Django Reinhardt et Pantera. L'esprit gypsy, synonyme de générosité et d'aventure, est constamment au sein de ce duo. De l'énergie, du swing, un brin de folie et de virtuosité, Los R'Manos est une invitation au voyage en mélangeant titres instrumentaux et chansons. **Entrée 5€ (tarif unique).**



Soirée poésie et 1^{ère} guerre mondiale

Le samedi 19 avril à 20h30 à la Maison des Arts Musicaux Pascal Thétard ravive la mémoire des poilus en donnant sa voix à leurs écrits. Il nous invite aussi à une réflexion plus générale sur la guerre avec des textes d'auteurs contemporains. C'est un avant-goût du grand spectacle théâtral et nomade "Chaos 14" du collectif Eutectic. Billetterie libre.



Méli'môme les derniers spectacles

Mardi 1er avril à 20h

À la renverse

Théâtre du rivage - Saint Jean de Luz

Théâtre à partir de 5 ans

Sardine et Gabriel sont sur un banc bleu sous la lueur pâle de quelques lampadaires d'un ponton désert, face à l'immensité de l'océan...

Mercredi 2 avril à 18h30

Allez Ollie à l'eau

Cie de Louise - Paris

Création - Théâtre à partir de 6 ans

Oliver (Ollie, il préfère) n'aime pas trop la nouveauté. Elle l'effraie et le met sur la défensive, comme déménager, ne plus avoir de copains et être obligé de laisser sa chambre à son arrière-grand-mère...

Samedi 5 avril à 10h et 17h

D'une île à l'autre

Chants et berceuses à partir de 18 mois - Serena Fisseau Paris

Chaque soir, la maman de Nina lui dit bonsoir et sort de sa chambre. Puis Nina reste seule, et pas moyen de fermer l'œil. Nina entre alors en conversation avec Nyamuk le moustique...

Tarifs

1 spectacle : adulte : 8 € / enfant : 4€

À partir de quatre spectacles (et les suivants) : adulte : 6 € / enfant : 3 € ; Spectacle petite enfance (moins de 3 ans) : 1 adulte et 1 enfant : 8 € ; Réservations conseillées par téléphone 03 26 09 33 33. ou

reservations@nova-villa.com

Les billets sont à retirer à Nova Villa (6 rue de la 12^{ème} Escadre d'Aviation, BP 453 – 51066 Reims Cedex) du lundi au jeudi de 9h30 à 12h ; de 14h à 18h / le vendredi de 9h30 à 12h ; de 14h à 17h.

Initiation au jardinage bio



Le vendredi 11 avril à 18h30, la bibliothèque vous propose une discussion autour du jardinage bio, avec des conseils, des astuces pour jardiner tout en respectant la nature. Animée par M. Gilles Dardard, président de l'Association Bricocorcellienne des Jardins Familiaux, cette réunion aura pour but de partager des savoirs et d'initier les jardiniers – débutants ou confirmés – à des pratiques responsables. Que vous soyez donc en quête de conseils ou que vous souhaitiez faire partager votre expérience, nous vous invitons à venir nous retrouver à la bibliothèque, où nous mettrons également à disposition des ouvrages sur les jardins bio afin de compléter ce qui aura été dit.

Histoires de Pâques

Le mercredi 23 avril à partir de 14h30 venez écouter des histoires de lapins, d'œufs et de chocolat à la bibliothèque. Dans le cadre des Histoires tout simplement. Tout public, à partir de 6 ans. Une surprise attendra les enfants présents. On ne vous en dit pas plus...



Catalogue en ligne

Depuis janvier la bibliothèque met à votre disposition son catalogue en ligne. Vous pouvez ainsi avoir accès à nos collections, vous identifier en tapant uniquement votre nom de famille et votre numéro de carte d'adhérent et voir les emprunts que vous avez faits, effectuer des prolongations et réserver des livres sortis. Vous trouverez sur la page d'accueil les affiches des animations du mois. Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante :



stbricecourcelles.c3rb.org/opac_net/



Nouveau service disponible pour les adhérents de Bibliothèque

En effet La Bibliothèque Départementale de Prêt met à disposition sur son site **un service de presse en ligne, lekiosk.fr**. Ce service est réservé à l'ensemble des bibliothèques du réseau de la BDP ainsi qu'à leurs adhérents. Pour les adhérents de la bibliothèque, vous devez vous adresser à la BDP pour qu'elle crée une carte spéciale "presse en ligne" avec des identifiants qui vous seront réservés. Ces identifiants vous permettront d'accéder **uniquement** à la presse en ligne. Pour demander la carte spéciale adhérents "Presse en ligne", merci de contacter Marianne Devay à la bibliothèque. La BDP a réalisé une vidéo de démonstration (taper «presse bdp51» sur Youtube) pour faciliter vos premiers pas dans l'utilisation de ce service. Afin d'encourager les lecteurs, un tirage au sort aura lieu toutes les 20 inscriptions et à la fin du mois, les heureux gagnants se verront remettre un sachet de délicieuses frites en chocolat ! Bien que nous soyons proches du 1^{er} Avril cette annonce reste très sérieuse ... Elle est l'occasion de faire un petit clin d'œil afin de ne pas déroger à la tradition !



Les vacances à la bibliothèque

Pendant les vacances de Pâques, c'est-à-dire du **21 avril au 4 mai**, la bibliothèque ouvrira exceptionnellement de 14h à 18h30 les mardis et vendredis. Les horaires d'ouverture du mercredi et du samedi ne changeront pas.

Bibliothèque



« La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui. » Umberto Eco

Roman

Documentaire

Jeunesse

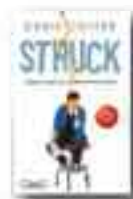


Semaine spéciale pour Daffodil Silver qui doit solder la succession de ses parents disparus. Mais avant, elle veut raconter au notaire leur singulière histoire. La mère de Daffodil s'appelle Lilas. Trois ans après elle, est née sa moitié miraculeuse, l'autre face de sa médaille, un soleil : Rosa. Les sœurs sont inséparables. Alors que Lilas vient de donner naissance à Daffodil, Rosa meurt brutalement. Lilas va alors dédier sa vie à rendre hommage à cette sœur qu'elle a aimée au risque de mettre sa propre vie de côté.

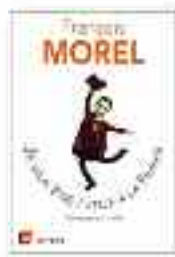


Une photographe part réaliser un reportage sur la région québécoise du Temiscamingue. Elle y trouve une communauté de marginaux fantasques et solitaires, dont Tom et Charlie, deux vieillards qui vivent en ermites au fond des bois, préparant leur mort prochaine avec sérénité. D'abord méfiants, les deux hommes voient leur quotidien chamboulé quand un membre de leur communauté dépose devant leur cabane Marie-Desneige, 82 ans, tout juste échappée de sa maison de retraite.

Carson Phillips est prêt à tout pour entrer dans la fac de ses rêves... Même s'il lui faut, pour appuyer sa candidature, lancer seul un magazine littéraire et même si les étudiants ne semblent guère capables d'écrire autre chose que des textos. Après tout, qu'arriverait-il si le beau gosse du lycée apprenait que sa copine, pom-pom girl, couche avec le coach ? Ou que la première de la classe n'hésite pas à envoyer des photos d'elle nue sur Internet ? Pour parvenir à ses fins, Carson a une nouvelle stratégie toute trouvée : il se transforme en maître chanteur...



Le royaume des sept couronnes est sur le point de connaître son plus terrible hiver : par-delà le mur qui garde sa frontière nord, une armée de ténèbres se lève, menaçant de tout détruire sur son passage. Mais il en faut plus pour refroidir les ardeurs des rois, des reines, des chevaliers et des renégats qui se disputent le trône de fer. Tous les coups sont permis et, seuls les plus forts ou les plus retors, s'en sortiront indemnes...



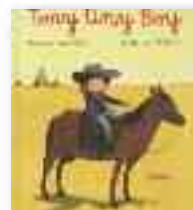
Caustique, cinglant, émouvant, François Morel, à la fois comédien, metteur en scène, chanteur et chroniqueur de radio, nous offre une nouvelle compilation de chroniques, véritable antidote à la morosité ambiante, préfacée par un de ses fidèles auditeurs, Jean Rochefort, et augmentée de deux chroniques inédites.



On n'est pas des poupées s'attaque de manière frontale aux stéréotypes de genre sans périphrases ni métaphores mais avec beaucoup d'humour, de tendresse et de fantaisie ! On n'y trouve pas de clichés mais des clins d'œil au mouvement féministe et des petites filles pétillantes qui, au fil des pages, fournissent aux jeunes lecteurs et lectrices des outils pour être soi-même et non pas ce que les autres voudraient que l'on soit.



Et si un jour, subitement, votre petite Sœur se transformait en créature de cauchemar ? Si, au cours d'une banale dispute, elle cherchait à vous assassiner ? Et si, comble de l'horreur, vous étiez le seul au courant de sa métamorphose et que tout le monde vous croyait fou ? Cyril échappera-t-il à l'esprit vengeur qui a pris possession de sa petite Sœur ? Lorsque le quotidien bascule dans le fantastique et l'épouvante, le frisson est au rendez-vous.



Depuis que Tony Tiny Boy a gagné la guerre contre les Indiens, plus personne ne le reconnaît. Tout en lui a changé, de son langage à sa manière de monter à cheval. Désormais torse nu, il arbore fièrement une plume dans ses cheveux et possède un arc comme ses anciens ennemis. Ce petit homme est devenu un étranger à sa patrie, le pays des cow-boys. Ne supportant plus sa vie d'avant, il quitte ses parents - qui décidément ne comprennent rien - pour aller vivre chez les Indiens...

Le sac à main des mamans est souvent un peu fourbe. Il y en a un, surtout, qui gobe plein de babioles dès qu'on a le dos tourné. Pour l'instant, il a un faible pour les clés mais un sac pareil, ça n'est jamais vraiment rassasié. Un jour, c'est sûr, il voudra de la chair fraîche. Autant vous dire qu'en sa présence, il vaut mieux rester sur ses gardes... Les stéréotypes n'ont qu'à bien se tenir ; l'auteur, avec son sens de l'à-propos et ses illustrations cocasses et pleines de finesse, va les croquer tout crus !



Ce sont les vacances ! Pico et Ana Ana en profitent bien : copains, palabres, jeux, piscine, détente, soleil... Mmm... Qu'est-ce que c'est bien ! Mais, tout à coup, rien ne va plus : leurs parents ont décidé de partir une semaine en vacances sur un voilier mais... SANS EUX ! Tragique erreur : Pico et Ana Ana vont leur faire comprendre, à leur façon, qu'on n'abandonne pas ses enfants comme ça !



Ateliers créatifs

Contes...

À quelques semaines du printemps, dans le cadre de l'exposition sur les jardins ouvriers et familiaux, les jeunes Bricorcelliens étaient conviés à une séance « d'histoires



pour tous » sur le thème... des jardins ! Histoires soigneusement choisies, décor planté, narratrices transformées en jardiniers... Et seulement trois enfants venus écouter les histoires racontées par Marianne et Martine ! Interrogés, ils avaient toutefois quelques notions, voire quelque expérience du jardinage ! Ils en ont donc autant apprécié les aventures de Bruce et Jean-Marcel dans « les carottes sont cuites » ou « La fin des haricots » ! Ils ont pu aussi écouter « les secrets du potager », « le jardin voyageur » ou bien « Versaï et le jardin de Laly »... L'exposition, prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt, est visible jusqu'au 4 avril. Elle fait découvrir ces îlots de verdure avec leur décor de cabanes, serres, arrosoirs, outils... tout un monde souvent visible en périphérie des villes et entretenu par des amoureux, des passionnés du travail de la terre.



... lectures et dessins



Dans le cadre du salon du livre jeunesse de Cormontreuil, auquel la bibliothèque de St Brice Courcelles participe chaque année, deux auteurs, Roland Fuentes (écrivain) et Clémence Pollet (illustratrice), sont venus fin mars à la rencontre des jeunes lecteurs Bricorcelliens. Rencontre qui sera relatée dans le prochain Info. Afin de bien les accueillir,



les enfants étaient invités à participer à des ateliers créatifs. Encadrés par Marianne, Hélène, Martine, Sylviane ou Ginou, ce fut dans un premier temps, la décoration de la vitrine ! Et les enfants s'en sont donnés à coeur joie, peignant un décor printanier d'arbre, de fleurs et de petits lapins sur le carreau ! Les feuilles des arbres étaient figurées par des reproductions des couvertures des livres des auteurs en question que les enfants avaient dûment coloriées. Un autre atelier eut lieu pendant lequel il s'agissait de créer et de fabriquer un jeu à partager avec les invités, jeu de cartes sur des thèmes comme « question libre », « lecture », « personnages », « couverture », « écrivain », « objet »... Les enfants ont décoré les cartes, fabriqué le dé et réfléchi aux questions à noter dessus qu'ils souhaitaient poser aux invités. Avant de se lancer dans la création, les enfants ont écouté Marianne leur présenter les livres écrits ou illustrés par les artistes. C'est ainsi qu'ils ont pu se régaler d'une « soupe de maman » et des aventures de « M. Cabosse ».



Le secteur famille

Relais Assistance Maternelles

Un RAM est un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres, d'écoute et de débat pour tous. Ce service est gratuit et impartial.

À qui s'adresse le relais ?

Aux parents

Le RAM vous informe et vous accompagne :

- Dans votre réflexion sur le choix d'un mode de garde.
- Dans votre recherche d'une assistante maternelle en fournissant une liste des assistantes maternelles disponibles sur la commune
- Dans vos démarches administratives suite à l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) : déclaration URSSAF, aides financières CAF, rémunération, mensualisation, contrat de travail...
- Dans la connaissance de vos droits et devoirs d'employeurs.

Aux assistantes maternelles

Le RAM vous accueille pour vous permettre :

- De bénéficier d'un accompagnement professionnel en participant à des temps d'accueil collectif avec les enfants dont vous avez la responsabilité, des soirées d'information, des soirées débats, des moments festifs (spectacles, sorties...).
- De rencontrer d'autres assistant(e)s maternel(le)s et rompre ainsi l'isolement, partager vos expériences.
- De mieux connaître votre statut, vos droits et devoirs en tant qu'employé.
- Une aide dans vos relations avec les parents employeurs et les enfants.

Aux enfants

Le RAM propose des temps d'accueil collectif aux enfants en présence de leur assistant(e) maternel(le). C'est l'occasion de rencontrer d'autres enfants, dans un espace de jeux adapté à leurs besoins.

Comment fonctionne le relais assistantes maternelles ?

- Un accueil personnalisé pour les parents et les assistantes maternelles. Accueil téléphonique ou sur rendez-vous.
- Des soirées d'informations et de débat pour trouver des réponses mais aussi pour permettre la professionnalisation.
- Des moments festifs autour de temps forts afin de permettre aux parents et aux assistantes maternelles de créer du lien
- Des temps d'accueils collectifs, deux fois par semaine afin de permettre aux enfants de se sociabiliser en côtoyant d'autres enfants.
- Pour plus d'informations ou pour prendre RDV, vous pouvez contacter : Mme Ragot Séverine
Tél : 09.64.16.58.00

Planning d'activités pour le mois d'avril

Mardi 1^{er} avril : Animation bibliothèque
Lundi 7 et jeudi 10 avril : Motricité
Lundi 14 et jeudi 17 avril : Bricolage de Pâques

Attention, le Relais Assistantes Maternelles sera fermé du 21 au 25 avril.

Le secteur enfance

Inscription au 3^{ème} trimestre

Les inscriptions pour le troisième trimestre débuteront le **lundi 7 avril** aux horaires habituels du secrétariat 9 place Jacques Brel. Elles concernent les mercredis éducatifs, le périscolaire du matin et du soir.

Le temps périscolaire du soir présentation des ateliers

Le Centre Social ouvre ses portes aux familles du 14 au 18 Avril à partir de 16h30. Vous aurez cette semaine la possibilité de voir le travail effectué dans les ateliers découvertes de vos enfants à travers des expositions, des jeux et des sports.

Vous pourrez également rencontrer et échanger avec les intervenants des associations de Saint Brice Courcelles ainsi que l'équipe d'animation du

Centre Social qui se sont mobilisés pour proposer des activités innovantes à vos enfants.

Ateliers découvertes du 3^{ème} trimestre

L'équipe d'animation en partenariat avec des associations de Saint Brice Courcelles prépare les ateliers découvertes du troisième trimestre qui débiteront la semaine du 12 au 16 Mai 2014.

D'ors et déjà nous pouvons vous annoncer certains ateliers qui seront mis en place : de la gym douce pour les maternelles, la découverte du jardin avec l'école des jardiniers, un atelier autour du livre en partenariat avec la bibliothèque, de l'initiation au billard avec la section billard de la commune, un atelier découverte Twirling bâton ainsi que d'autres ateliers sportifs et manuels.

Le détail du programme vous sera annoncé ultérieurement. Présentation des ateliers à vos enfants dans la semaine du 5 au 9 Avril 2014.

Les mercredis de loisirs 3-10 ans



Retour sur les sorties de mars

Le Stade Delaune : Dans le cadre de l'activité multisport organisée le mercredi matin, les enfants sont allés découvrir les coulisses du stade de Reims. Au programme, visite des vestiaires, des loges, des tribunes, le tout sur fond d'anecdotes sportives rapportées par le gardien du stade.

Exposition d'œuvres chez Francine Perceval : Dans le cadre de l'atelier poterie organisée le mercredi matin, les enfants sont allés chez l'artiste bricoleuse pour découvrir des poteries

articulées, des poteries fabriquées au tour, des peintures à l'huile, des aquarelles... Le soleil étant au rendez-vous une partie des œuvres étaient exposées dans le jardin et les enfants ont pu manipuler et jouer avec les œuvres d'art !

Programme du mois d'avril

Mercredis matins :

Les cycles poterie, création de jeux de société et multisport s'achèveront à la fin de ce mois d'avril. Les maternels inscrits en poterie après avoir travaillé sur le thème du cirque, vont modeler, assembler et créer sur le thème de la ferme. Les grandes sections & CP fabriqueront un morpion tandis que les plus grands du multisport s'exerceront à la thèque et aux rollers.

Mercredis Après-midi : Le printemps arrive et les sorties s'organisent !

- Mercredi 2 : Maternelles : Jardinage en partenariat avec l'école des jardiniers - Grandes sections & CP : Jeux buissonniers dans les bois de Chenay - CE1-CM2 : Découverte et jeux sur le parcours de santé des bords de Vesle.
- Mercredi 9 : Maternelles : Découverte et jeux sur le parcours de santé des bords de Vesle. Grandes sections & CP : « Apportez vos trottinettes » - CE1-CM2 : Jeux buissonniers dans les bois de Chenay
- Mercredi 12 : Grand jeu

Retour sur les vacances d'hiver



Chaque semaine une soixantaine d'enfants a participé aux loisirs organisés par l'équipe pédagogique du centre social. La première semaine les enfants ont profité des multi-activités, comme la



piscine, des contes à la médiathèque Jean Falala, participé à des jeux sportifs, et préparé des expériences scientifiques. La sortie à la Cité des sciences a clôturé en beauté cette semaine de loisirs riche en bonne humeur. La seconde semaine, les enfants ont pratiqué des activités sur le thème du car-

naval, avec une après-midi à Indiana adventures. C'est ainsi que tous les enfants du centre de loisirs, les 10/13 ans du foyer pour tous et les familles du secteur famille se sont réunies pour défiler dans les rues de Saint Brice



Courcelles : Rires, chansons et bonne humeur ont animé ce défilé. Pour clôturer cet événement, les pompiers ont embrasé M. Carnaval et Bob l'éponge et c'est sur un goûter festif et convivial que les réjouissances se sont terminées.



Les interventions scolaires

Le cinéma : Les personnages en marge depuis octobre 2013, Sandrine, animatrice au centre social travaille tous les jeudis avec la classe de CM1 de Mme Capouet. Le projet s'articule autour du monde du cinéma et les personnages en marge. Les objectifs de ces interventions sont de permettre à l'enfant d'explorer tout type de matières, de les transformer, de les juxtaposer, de les associer afin de réaliser trois œuvres différentes au cours de l'année. La première production est un autoportrait robotisé de l'enfant, la deuxième sera la réalisation d'une main en plâtre fonctionnelle en rapport avec le film « Edward aux mains d'argent » (Tim Burton), au cours du troisième trimestre les enfants réaliseront des gargouilles en terre. Toutes ces réalisations seront exposées en fin d'année au sein de l'école.

Le secteur jeune

Vacances de février

Comme à notre habitude, durant les vacances scolaires, nous avons ouvert nos portes tous les après-midi pour les 10/13 ans et 14/17 ans. L'heure était au rendez-vous, une moyenne de 25 jeunes a côtoyé le Foyer Pour Tous. Surtout que le beau temps était de la partie. Pour les 14/17 ans, karting, bowling, activités sportives ont animé leurs vacances. La sortie à la journée organisée par l'équipe était un déplacement à TROYES pour faire les bouillottes. Pour les 10/13 ans, notre fil conducteur a été les couleurs. Nous avons mis en place des activités comme bowling, laser évolution, réalisations manuelles et surtout une journée au ski à Amnéville. Nous avons rencontré un franc succès.



Les vacances de Pâques

Elles se dérouleront du 21 au 26 avril et du 28 avril au 3 mai. Les inscriptions débuteront le 7 avril auprès du secrétariat du centre social. La première semaine les enfants participeront à des activités sur la légende des chevaliers avec, en prévision, une sortie à la journée à Provins et la seconde semaine sera sur les aventuriers de l'arche perdue avec un grand jeu pour clôturer ces vacances.

Pour terminer les vacances, hautes en couleur pour les 10/13 ans, un carnaval a été organisé en partenariat avec le secteur enfance et le secteur famille du centre social de Saint Brice Courcelles. Une déambulation dans la commune a fait d'une journée ensoleillée une journée de fête pour tout le monde. Petits et grands ont pu profiter d'un cortège mené par Monsieur Carnaval et Bob l'éponge. Nous avons fini par un goûter convivial dans le parc Mont Hermé. Nous remercions aussi la Police Municipale et les pompiers de Saint Brice Courcelles pour leur participation à l'événement.



Le milieu ouvert pour les jeunes de 14 à 17 ans

Comme à son habitude, le Foyer ouvre ses portes pour accueillir les jeunes 14/17 ans les mardi, mercredi et vendredi afin de leur proposer un espace de détente, un lieu d'écoute et des animateurs disponibles pour monter des projets. Nous serions contents de vous rencontrer pour discuter, partager, monter des projets ensemble. Nous allons mettre



en place un atelier mixage en partenariat avec une autre structure. Si tu as envie d'y participer, demande Landry au Foyer Pour Tous. (places limitées). Sur les mercredis après-midi nous organisons une activité futsal avec les jeunes de Saint Brice Courcelles. Nous avons annoncé une deuxième rencontre futsal avec les jeunes du D.E.I.A. qui a eu lieu dans le gymnase de Saint Brice Courcelles. Cela a été encore un bon moment. Le mercredi 26 Mars, ce sont les jeunes de la Maison de Quartier Maison Blanche qui viendront partager une rencontre Futsal.

Le mercredi après-midi pour les 10-13 ans

Samira, l'animatrice des mercredis après-midi est toujours ravie de vous accueillir de 13h30 à 18h. Tous les 10/13 ans sont les bienvenus au Foyer Pour Tous pour profiter des activités proposées. Nous élaborons les plannings avec les jeunes pour les rendre acteur de leur temps libre. Les temps forts du mois de mars et avril seront : Origami, élaboration

d'objets en pâte Fimo, une sortie au bowling, atelier cuisine et piscine. Une plaquette est disponible au Centre Social de Saint Brice Courcelles place Jacques Brel.



Conseil des ados

Vous ne le savez peut-être pas mais nous avons une web radio sur notre commune. Au travail, en vacances, chez vous... une seule radio pour vous divertir c'est Teen Radio. Notre Facebook : www.facebook.com/TeenRadio.CDA Surtout appuyez sur «j'aime» pour les suivre. Et notre lien direct pour nous suivre : <http://www.radionomy.com/fr/radio/teenradiosbc/share#!/fr/radio/teenradiosbc/index> . C'est seulement grâce à vous que la

web radio pourra vivre dans le temps, de même qu'il est possible d'y participer. Devenir animateur radio te branche ? Rejoins-nous les mercredis soir de 17h30 à 19h30 au Foyer Pour Tous. Nous avons constaté que notre web radio est écouté en France majoritairement mais aussi en Russie et au Chili. Notre playlist musicale quotidienne n'est pas ciblée et peut profiter à tous. À bon entendre

Les Toujours Verts au Petit Baltar

Par un beau dimanche ensoleillé, 50 adhérents sont partis en car au Petit Baltar à Nesle, tous étaient enchantés à l'idée de passer une agréable journée. Départ de Saint Brice Courcelles vers 10 heures puis arrivée à 11h45 juste pour prendre place pour le repas complet à la satisfaction de tous. Ensuite spectacle en 2 parties, à savoir variétés diverses, quelques pas de danse pour certains, ensuite place au spectacle varié, avec chanteurs imitateurs, comédiens. Fin des réjouissances à 18 h Retour à Saint Brice Courcelles, il est 20 h, chacun heureux de la sortie. Prochain rendez-vous le jeudi 10 avril pour notre concours de belote.



Lutter contre les déjections canines

Nous n'arrivons pas à comprendre comment certains habitants peuvent laisser en place les déjections de leur chien. Ils participent ainsi à polluer de façon fort déplaisante notre environnement. Rappelons quelques extraits du contenu de l'arrêté du Maire du 27 juin 2005 :



Pour information, l'amende de deuxième classe se monte à 35 euros. À ce jour dans notre ville, nous avons toujours souhaité que les propriétaires de ces animaux prennent leurs responsabilités et respectent les lieux publics et privés. C'est le cas pour le plus grand nombre. Toutefois ce constat doit être nuancé du fait de quelques irréductibles. Nous savons qu'il n'existe pas de solution miracle : **les mentalités doivent changer**. La police municipale ne pouvant se poster derrière chaque chien, n'hésitez pas à nous faire connaître les mauvaises habitudes et faire directement des remarques envers ceux qui ne respectent pas votre environnement et le laissent désagréablement souillé.

CONSIDERANT que la divagation ainsi que les souillures et déjections des animaux sur les voies et espaces aménagés ouverts au public constituent un danger réel pour la sécurité et la sûreté des populations. CONSIDERANT que le grand nombre de chiens en état de divagation ou errants sur la voie publique constitue un danger pour la sûreté, la tranquillité et la salubrité.

ARRETONS CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Il est strictement interdit de laisser circuler les animaux sans qu'ils soient tenus en laisse et placés sous la surveillance immédiate de leurs propriétaires ou gardiens.

ARTICLE 2

Tout animal circulant sur le ban communal de Saint Brice-Courcelles doit être muni d'un collier comportant le nom de l'animal ainsi que les nom et adresse du propriétaire.

ARTICLE 3

Tout propriétaire ou possesseur d'animaux est tenu de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité, la sûreté et la salubrité publiques.

ARTICLE 4

Dans les parcs et jardins, les animaux doivent être obligatoirement tenus en laisse. Les aires de jeux sont interdites aux animaux.

ARTICLE 5

La commune de Saint Brice-Courcelles met gratuitement à la disposition des propriétaires d'animaux des sacs à déjections (sur demande au secrétariat de la mairie) ainsi que des poubelles. Les propriétaires d'animaux devront veiller à ramasser les déjections des animaux et à utiliser soit des sacs à déjections mis à leur disposition, soit des poches plastiques leur appartenant et qu'ils prendront soin de fermer avant de les déposer dans les poubelles.

ARTICLE 6

Les contrevenants aux présentes dispositions seront poursuivis conformément aux lois et règlements en vigueur.

Lutter contre les engins motorisés en zone piétonne

De plus en plus d'adolescents possèdent un deux roues motorisé (scooter, vélomoteur, etc...).

La police municipale rappelle à ces jeunes conducteurs qu'ils doivent respecter quelques règles de conduite et de prudence. En particulier, il est strictement interdit de circuler avec ce type d'engin motorisé dans toutes les zones vertes comme le parc du Mont Hermé ou les Bords de l'eau et les chemins aménagés pour la promenade des piétons. En effet, la conduite de tels deux roues dans ces espaces entraîne des nuisances sonores, des dégradations dans les zones vertes et engendre des risques dont les conséquences peuvent être dramatiques. Il en est ainsi d'une éventuelle collision avec des promeneurs, des cyclistes ou des très jeunes enfants (forts nombreux autour des jeux des parcs). **Il est toujours trop tard pour les regrets lorsqu'un accident arrive**, aussi il est dans notre devoir de rappeler que **les parents d'enfants mineurs sont civilement responsables en cas de dommage causé à une victime** et que les infractions à ces règles du code de la route sont passibles d'une forte amende. Enfin, savez-vous que le grand jeu pour quelques jeunes est de montrer aux autres qu'ils conduisent leur engin motorisé en le cabrant sur la roue arrière ? Demandez donc à votre enfant s'il l'a déjà fait ... demandez lui aussi, s'il porte toujours convenablement son casque, s'il ne prend pas les sens interdits. De plus **des contrôles seront effectués sur la conformité des pots d'échappement**. Attention donc !



Conseil municipal séance du 3 février



- > Approbation du compte de gestion 2013,
- > Vote du compte administratif 2013
- > Affectation du résultat de l'exercice 2013,
- > Vote des taux d'imposition 2014,
- > Prime de fin d'année au personnel communal,
- > Modification du tableau des emplois,
- > Subvention de fonctionnement
- > Subvention de fonctionnement aux associations sportives
- > Subvention au FPT/CSEC pour l'action «accompagnement social et animation collective de jeunes adultes de 16 à 25 ans »
- > Subventions exceptionnelles aux associations
- > Conventions d'objectifs et de moyens avec l'école de musique
- > Acquisition de la parcelle AI 161, lieu dit «les Marais de Reims»
- > Acquisition d'une partie de la parcelle AD n°68, rue Marguerite Harang
- > Aides au ravalement de façade
- > Adhésion à la société publique locale SPL-Xdemat
- > Rapport sur la marche et les résultats de l'administration sur l'année 2013

Budget primitif 2014

Conformément aux dispositions des articles L 2312-1 à L 2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de Saint Brice Courcelles et du fait de l'absence des élus de l'opposition a, pour la première fois au cours de ce mandat, adopté à l'unanimité le Budget Primitif de la commune pour l'année 2014 lors de sa séance du 6 mars 2014.

La séance du Conseil Municipal avait été précédée de deux autres réunions dédiées à l'analyse de ce budget :

- Un Débat d'Orientations Budgétaires, qui doit être organisé dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, avait eu lieu le 3 février 2014. Il avait été décidé de maintenir cette étape de la procédure budgétaire au cours de laquelle les élus peuvent débattre des grandes lignes du budget même si juridiquement son organisation est désormais facultative, la Commune étant depuis 2009 passé sous le seuil légal des 3 500 habitants.
- Une commission plénière a eu lieu le 21 février 2014 au cours de laquelle a été travaillé avec les élus qui étaient présents, tout le détail des recettes et des dépenses prévues pour l'année 2014.

Grâce à ces deux réunions préparatoires, un budget primitif définitif a pu être élaboré et a donc été présenté par Monsieur Lescouet au Conseil Municipal le 6 mars 2014. Pour donner une information complète, le budget a été exposé, non sous sa forme comptable, mais en présentation fonctionnelle, c'est-à-dire en montrant les dépenses par domaine de compétence (voir présentation infra).

Pour la première fois aussi, cette année le vote du budget 2014 a été précédé de l'approbation du compte de gestion transmis par la trésorerie municipale et du vote du compte

administratif pour l'année 2013. Les dépenses et les recettes réelles de 2013 ont donc pu être constatées avant le vote du budget. Le total des dépenses de fonctionnement constatées pour l'exercice 2013 représente 87 % des estimations du budget. Les recettes de fonctionnement constatées représentent quant à elles 104% des recettes prévisionnelles. Cela démontre donc une bonne gestion des finances de la commune. Le résultat de l'exercice 2013 a donc pu être directement affecté dans le cadre de la définition du budget 2014 de la manière suivante :

- affectation en réserves du montant nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2013, soit 2 812 228,85 € ;
- report de l'excédent, en recettes de fonctionnement pour un montant de 4 437 236,79 €

Ces montants intégrés dans les recettes du budget de fonctionnement et d'investissement 2014 assurent l'autofinancement d'une partie des dépenses d'investissement prévues en 2014.

Le vote des taux d'imposition communaux 2014
Comme en 2013, et les années précédentes, c'est-à-dire depuis 11 années consécutives, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier le taux d'imposition des trois taxes directes perçues par la commune pour 2014, à savoir :

- Taxe d'habitation : 13,49 % qui rapportera **455 422 €**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,84 % qui rapportera **1 240 415 €** (concerne pour la plus grande part les bâtiments d'activité industrielle et commerciale)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,27 % qui rapportera **18 437 €**.

Rappel : La Commune ne perçoit plus, depuis 2004, la taxe





professionnelle, remplacée depuis 2011 par la contribution économique territoriale (CET), composée d'une cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui est versée à Reims Métropole. En compensation, Reims Métropole versera en 2014 à la Commune de Saint Brice Courcelles :

- La dotation d'attribution de compensation : **2 555 007 €**
- La dotation de solidarité : **117 600 €** (montant estimé à la baisse par rapport au 117 600 € perçus en 2013 pour prendre en compte le fait que le pacte financier entre les différentes

communes de l'agglomération pourrait évoluer en 2014). La Commune espère obtenir de l'État **29 266 €** au titre des compensations fiscales (du fait de dégrèvements accordés à certains contribuables par exemple), ce qui représente 16% de moins qu'en 2013. **Au total, les recettes fiscales de la commune s'élèveront à 4 421 748 €, ce qui représente une légère baisse, - 0,1% par rapport au budget précédent.**

Les points importants du budget :

en fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 9 429 443 €

Les recettes générales de fonctionnement de la commune (hors reports des exercices antérieurs, produits exceptionnels et opérations d'ordre) s'élèvent à 4 934 907,00 € et sont en très légère hausse par rapport à celles inscrites au budget 2013 : +1%, notamment du fait de l'estimation de la dotation de solidarité communautaire, plus élevée que l'estimation du budget 2013, tout en restant 20 % plus faible que la recette réellement perçue en 2013.

Les dépenses générales de fonctionnement (entretien, personnel...) augmentent quant à elle de 0,8% pour atteindre 4 071 000,00 €. Cette très faible hausse s'explique par une légère augmentation des charges à caractère général et des charges de personnel, contrebalancée par une recherche d'économies sur certains postes (fournitures de petit équipement, fournitures de voirie, entretien de bâtiments, maintenance...).

Les recettes de fonctionnement ainsi identifiées, avec le report de l'excédent de fonctionnement de l'année 2013 (4 437 236,00 €) et les dépenses de fonctionnement estimées permettent de dégager de l'autofinancement pour financer une grande partie des investissements programmés par la commune (863 907,00 €). La commune finance ainsi ses opérations d'investissement sans recourir à l'emprunt.

en investissement

La section d'investissement s'équilibre à 6 955 258,00 €. (restes à réaliser de 2013 reportés sur 2014 et opérations d'ordre patrimoniales comprises)

Travaux de voirie

Il s'agit tout d'abord de prévoir le financement des opérations de voirie déjà lancées en 2013 :

- La finalisation de l'aménagement de l'avenue des Chenevières (A) pour 50 000 €, et notamment la plantation du cheminement piétonnier et cyclable, le long de la voie ferrée, qui permettra de rejoindre les bords de Vesle, pour envisager l'extension de la coulée verte en direction de Mâco.
- L'aménagement de l'impasse de la Vesle (B) pour 220 000 €. Il s'agit néanmoins d'une opération complexe, certaines habitations étant aujourd'hui situées en dessous du niveau le plus bas de la chaussée.

D'autres opérations de voirie ont également été programmées ou provisionnées pour 2014 :

- L'aménagement de la rue Pasteur (C et D), qui commencera par l'enfouissement des réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SIEM est programmé au budget 2014, pour un montant de 800 000 €.





- La réalisation d'un cheminement piéton le long de la rue Dorigny (E), entre la rue Sorbon et la rue de la Neuville, en empruntant l'emprise aujourd'hui occupée par les voies ferrées de la chambre de commerce et d'industrie, a été programmée pour un montant de 70 000 €. Elle nécessitera néanmoins d'établir avec la CCIRE un protocole d'accord relatif à l'occupation de ces espaces.

- L'aménagement de la rue du Docteur Schweitzer (F) sera également provisionné (360 000€), même s'il est possible que ces travaux puissent ne pas démarrer avant la fin d'année dans la mesure où la phase d'études sera assez longue.

Parallèlement à ces opérations de rénovation complète de voirie, une enveloppe de 50 000 € a été réservée pour l'entretien et la réparation de quelques parties de voiries endommagées.

La commune envisage également d'étendre son système de vidéoprotection, suite à la mise en service de la maison des associations et à la réalisation des aménagements extérieurs en lien avec le parc du Mont Hermé (G et H). Une enveloppe de 60 000 € a donc été réservée à cet effet.

Des crédits ont enfin été ouverts pour envisager le remplacement d'une partie des illuminations de Noël, relativement anciennes, pour un montant de 30 000 €.

Bâtiments associatifs

Après la finalisation des travaux d'extension du Centre Social en 2012, la Maison des Associations (G) sera ouverte au public au printemps 2014. La finalisation de cette opération de construction (130 000 €) a été programmée, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs pour un montant de 480 000 €. Une enveloppe de 37 000 € a également été inscrite pour la pose d'un nouveau carrelage au sous-sol du CLAE.

Il importe de rappeler ici que ce projet financé sans emprunt, a été rendu possible grâce aux provisions effectuées par la commune sur cette opération depuis plusieurs années, mais également au soutien financier de différents partenaires comme la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne, le Conseil général de la Marne et le Conseil régional Champagne-Ardenne.

S'agissant du complexe sportif, la rénovation de la toiture du gymnase a été programmée pour un montant de 45 000 €. Des travaux d'aménagement intérieur pour 12 000 € ont également été prévus à l'intérieur du gymnase.

Au niveau du terrain de football, une enveloppe de 30 000 €

a été reconduite pour la réhabilitation de différents chemine-ments et la remise en service d'un puits, qui permettra de limiter les dépenses de fonctionnement dédiées à l'arrosage. Des aménagements seront également réalisés autour du terrain d'entraînement, à proximité de la Vesle, avec la mise en place d'une lisse et l'installation d'un système d'éclairage pour ce terrain (50 000 €). Un aérateur à lames (6 000 €) sera également acheté pour faciliter l'entretien du gazon du terrain d'honneur.

Ateliers Municipaux

Il s'agira d'aménager une salle d'archives à l'étage du bâtiment des ateliers accueillant les bureaux, pour 20 000 €. Une enveloppe de 10 000 € a également été réservée pour la rénovation du revêtement de sol des ateliers (menuiserie). Des travaux d'aménagements seront enfin prévus au hangar de Courcelles (mise en place de portes coulissantes et pose d'une cuve enterrée de récupération des eaux) pour un montant de 23 000 €.

Bâtiments scolaires

Différents travaux sont programmés pour 2014.

- À l'école maternelle :

Des travaux de rénovation d'une salle de classe au sein du bâtiment Kergomard I sont programmés pour 9 000 €. 5 000 € ont aussi été prévus pour un aménagement des WC de l'école maternelle en fonction des souhaits qui seront émis par le conseil d'école.

Les équipements nécessaires au fonctionnement de l'école maternelle ont également été inscrits au budget 2014 pour 3 900 € : il s'agit de matériel pédagogique, informatique, téléphonique...

La chaudière du bâtiment Kergomard I qui sert également à chauffer le CLAE et la future Maison des associations sera également remplacée pour répondre aux besoins supplémentaires en matière de chauffage, pour un montant de 60 000 €.

- À l'école élémentaire :

Les travaux d'isolation de façade sur le bâtiment Prévert I (I), engagés en 2013 seront poursuivis en 2014, ce qui permettra la finalisation des travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire. Une enveloppe de 185 000 € a été réservée à cet effet. Au sein du bâtiment Prévert II, des travaux de réhabilitation intérieure seront engagés dans une salle de classe ainsi que dans le couloir pour 36 000 €. Les équipements

nécessaires au développement du numérique au sein de l'école élémentaire ont également été inscrits au budget pour 20 000 € : changement des ordinateurs et des tableaux muraux, mise en place de vidéoprojecteurs, achat d'ordinateurs portables...

- Restaurant scolaire :

Une enveloppe de 60 000 € a été provisionnée pour préparer la future rénovation du restaurant scolaire.

Bâtiments culturels

En ce qui concerne la bibliothèque, 500 000 euros ont été inscrits de nouveau en provision afin d'envisager l'extension future de la bibliothèque (J). L'année 2014 sera consacrée à la poursuite des études préalables à la réalisation de cette opération et voir les meilleures conditions de faisabilité.

En ce qui concerne la salle des fêtes, 52 000 € sont prévus pour le réaménagement de l'espace scénique (rénovation des équipements son et lumière et remplacement des rideaux noirs). Une enveloppe de 20 000 € a été prévue pour la rénovation de l'ensemble des fauteuils des gradins, particulièrement dégradés. Mais l'année 2014 verra surtout la finalisation de la réhabilitation de la façade de la salle des fêtes (K) et l'isolation des murs de l'espace scénique (200 000 €). La chaudière alimentant la salle des fêtes et la Mairie sera également remplacée pour éviter de trop lourdes charges d'entretien et de réparation, étant donné les quelques défaillances survenues sur 2013 (50 000 €)

S'agissant de la Maison des Arts musicaux, une enveloppe de 45 000 € a été réservée au budget pour la mise en place d'un équipement son et lumières au sein de l'auditorium. Le piano mis à disposition de l'école de musique sera également remplacé suite au dégât des eaux survenu pour 3 300 €.

Aménagements paysagers

Différentes opérations d'aménagements paysagers au sein des espaces publics de la commune sont envisagées pour 2014 :

- La rénovation des jeux d'enfants (L) présents dans le parc du Mont Hermé (et notamment le toboggan) : 50 000 €
- La réalisation de jeux d'eau, à proximité des bassins sur les bords de Vesle : 30 000 €
- Une enveloppe a également été réservée pour différents aménagements paysagers (au Mont Hermé, le long de la

Vesle et du boulodrome) et plantations d'espaces verts : 75 000 €

- La création de jardins sur des terrains appartenant à la commune Chemin des Tourbières pour 25 000 €

Les acquisitions foncières

La commune a prévu l'acquisition de différents terrains : des terrains de la CCIRE, en bordure de la route de Reims (13 200 €), et le terrain derrière le garage Lambert, rue Marguerite Harang (290 000 €). Une enveloppe a également été prévue en réserve pour pouvoir répondre selon l'opportunité à d'éventuelles autres acquisitions foncières.

Autres opérations d'investissement

D'autres opérations d'investissement importantes ont également été inscrites au budget de 2014. Elles concernent :

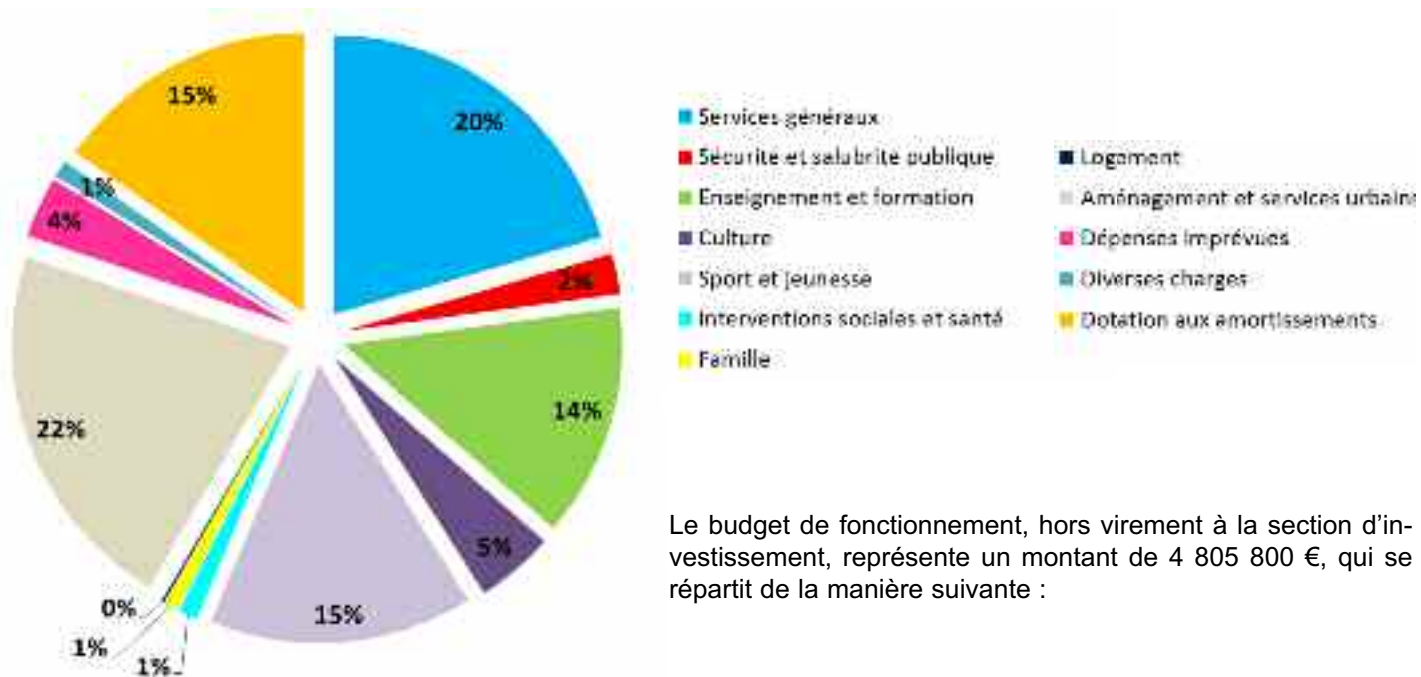
- Le réaménagement de la passerelle sur la voie ferrée pour 20 000 €
- Le changement de volets roulants et portes d'entrée sur des logements communaux pour 16 000 €
- Une provision pour une réhabilitation prochaine de la façade des logements communaux rue Louis Bertrand pour 20 000 €.
- La poursuite de la rénovation de la façade arrière de la mairie pour 50 000 €.
- Des travaux d'électricité au sein de la Mairie pour sécuriser le réseau informatique seront provisionnés pour 2014 : 22 000 €
- La rénovation de l'éclairage du hall de la mairie : 5 000 €
- Le balisage de différentes sentes piétonnes en lien avec la coulée verte : 25 000 €
- Divers travaux de mise en accessibilité des bâtiments : 15 000 €

À côté de ces travaux, l'année 2014 sera également l'occasion de renouveler différents équipements pour le fonctionnement des services municipaux comme par exemple le tracteur du service espaces verts (59 000 euros), de l'outillage (6 500 €) et un poste à souder portatif (4 700 €).

Les équipements informatiques de la mairie seront également modernisés avec l'installation d'un nouveau serveur, la mise à jour des postes informatiques (8 900 €) et la mise en place de nouveaux logiciels (7 800 €) permettant de répondre aux exigences réglementaires en constante évolution et notamment en ce qui concerne la dématérialisation de différentes pièces administratives entre la Mairie et les services de l'Etat.



Répartition fonctionnelle du budget



Le budget de fonctionnement, hors virement à la section d'investissement, représente un montant de 4 805 800 €, qui se répartit de la manière suivante :

Fonction 0 - Les services généraux : 986 954 €

Ces dépenses sont relatives au fonctionnement général de la commune avec en particulier les services administratifs et les bâtiments communaux.

Les principales dépenses sont :

- les frais de personnel : 464 514 €
- les dépenses générales (fournitures, énergie, etc...) : 352 890 €
- les indemnités aux élus : 93 000 €
- les subventions aux associations (hors Foyer pour Tous Centre Social Éducatif et Culturel, associations sportives et École de Musique) : 66 500 € (voir tableau général des subventions ci-après)

Fonction 1 - sécurité salubrité

Pour l'essentiel, cette fonction concerne la police municipale et la sécurité incendie. Les charges de personnel (103 189 €) sont les principales dépenses. Le reste des dépenses est à caractère général (fournitures, vêtements, maintenance).

Fonction 2 - Enseignement et Formation



Les dépenses principales se répartissent ainsi au sein de cette fonction :

- Charges de personnel : 210 015 €
- Charges générales (énergie, petit équipement, entretien) : 283 160 €
- Gestion courante : 137 666 € (Dont subvention à la Caisse des Écoles : 67 166 €)

On constate traditionnellement un écart important entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Cet écart est généré par des frais de personnel plus importants à l'école maternelle.

Fonction 3 - Fonction 3 – Culture : 220 068 €

Les principales dépenses sur cette fonction sont :

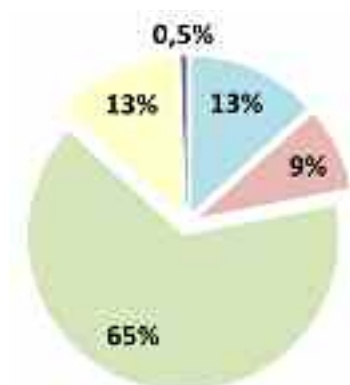
- la subvention à l'école de musique : 58 000 €
- les dépenses de personnel affectées à la bibliothèque et à l'entretien des bâtiments communaux (dont la salle des fêtes) : 55 188 €
- les dépenses générales (livres, maintenance, énergie, etc..) : 92 880 €

Les dépenses de la fonction Culture peuvent donc être classifiées en 4 sous fonctions :



- Expression musicale et artistique : subventions à l'école de musique, Saint-Brice Harmony, Fanfare
- Maison des arts musicaux : entretien et maintenance des locaux, ciné goûters, flâneries musicales
- Bibliothèque : charge de personnel, fournitures, livres, animations
- Salle des fêtes : charge de fonctionnement, entretien et maintenance des locaux

Fonction 4 - sport et jeunesse : 737 121 €



- Gymnase : entretien et maintenance des locaux, charges de fonctionnement
- Stades : entretien des terrains, charges de fonctionnement, entretien et maintenance des bâtiments
- Foyer pour tous (centre de loisirs et autres bâtiments de loisirs) : subvention de fonctionnement au FPTCSEC, entretien et maintenance des bâtiments, charges de fonctionnement
- Accueil de loisir Été : charges de personnel, restauration, fourniture, animation
- Séjours familiaux

Les principales dépenses de cette fonction sont :

- les dépenses générales (en particulier l'énergie et l'entretien) : 194 290 €
- les frais de personnel pour l'entretien des locaux et pour l'animation des centres de loisirs repris par la Commune : 162 480 €
- la subvention au Foyer pour Tous Centre Social Éducatif et Culturel pour les 8 premiers mois de l'année, étant donné la fin de la convention signée entre la commune et le centre social au 31/08/2013 (dont versement par le biais du FONJEP – Hors associations membres) : 228 774,50 €

Fonction 5 - Interventions Sociales : 54 300 €

Il s'agit de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale.

Fonction 6 - Famille : 40 014 €

Ce poste concerne principalement l'action en faveur des personnes du 3^{ème} âge et des plus petits.

Les principales dépenses sont :

- le repas des anciens et les colis de fin d'année et de la fête foraine: 26 000 €
- le remboursement des frais de crèche : 2 000 €

Fonction 7 - Logement : 7 400 €

Cette fonction ne concerne que les logements du parc privé de la commune.

Fonction 8 - Aménagement et services urbains environnement : 1 044 313 €

Ce poste concerne l'entretien de la voirie communale, ses équipements, l'aménagement et l'entretien des espaces verts.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- frais de personnel : 655 783 €
- dépenses à caractère général : 386 700 € dont, 165 500 € de prestations de services pour l'entretien de terrains et des espaces verts, 40 000 € de programme de plantations d'arbustes et de plantes, 18 000 € de produits de traitement, 47 000 € de nettoyage des rues, de marquages routiers et de traitement d'encombrants.



Répartition fonctionnelle de l'investissement : 6 955 258 €

Le budget d'investissement s'élève à 6 955 258 € (restes à réaliser de 2013 reportés sur 2014 et opérations d'ordre et patrimoniales comprises)

Les secteurs pour lesquels les crédits les plus importants sont prévus sont :

- L'enseignement et la formation (école élémentaire et maternelle, services annexes) : 394 142 €
- La culture (école de musique, salle des fêtes, bibliothèque, Maison des arts musicaux) : 631 507 €
- Les sports et la jeunesse (gymnase, stades, CLAE, maison des associations) : 810 182 €
- Les aménagements et services urbains (voiries, routes et espaces verts) : 3 453 861 €

La répartition fonctionnelle des crédits d'investissement, hors restes à réaliser de 2013 reportés sur 2014, s'établit en effet de la manière suivante :



Les subventions attribuées

Organisme subventionné	Subventions octroyées en euros	Organisme subventionné	Subventions octroyées en euros
ASSBC Athlétisme	700	Prévention routière	80
Basketball	3 772	Méli même	3 000
Boules Lyonnaises	864	CASPEM	8 535
Football	9 430	Ste horticole Reims	315
Handball	14 787	Nova Villa - Rencontres lumières	5 000
Judo	2 200	Ravalement de façade	1 830
Pétanque	1 000	Saint Brice Harmony	1 000
Tennis de table	1 000	Plein Feux	7 260
Twirling-bâton	650	Le MARS	465
Escrime	717	Association rémoise les amis des bêtes	305
Club féminin	415	J'ai mon mot à lire	1 111
Croq'notes	770	Aradopa	761
Toujours verts	539	FONJEP	14 892
Ecole de musique	58 000		

Pour les associations sportives, hors Boules Lyonnaises, la méthodologie mise en place en 2012 pour l'attribution de la subvention de fonctionnement a été poursuivie en 2014. Un tiers de l'enveloppe globale de subvention dédiée aux associations sportives pour 2014 est ainsi réparti entre elles, en fonction de critères objectifs, liés à l'activité de chaque association et plus particulièrement : au nombre et à la sociologie des adhérents, à la communication de l'association dans l'Info, à l'importance du bénévolat et à recherche de diversification des recettes pour l'association hors subvention communale.

L'ASSBC Boules Lyonnaises a obtenu, de manière exceptionnelle, le maintien de la subvention de fonction qui avait été attribuée en 2013 : 864 €

Travaux de voirie réalisés



Après le chemin des Marais, c'est le chemin du Routy des Vaches qui a reçu un nouveau revêtement goudronné. L'extrémité de la rue Sorbon en direction du parc de la Malle a elle aussi été réaménagée : chaussée, trottoirs et abords. La commission voirie a demandé la mise en place d'une nouvelle signalétique (20km/h) afin de sécuriser

au maximum la circulation sur ces « chemins ». En effet, de plus en plus de randonneurs, vététistes, cyclistes, promeneurs les empruntent. Mais plus 350 parcelles de jardin sont cultivées sur les Marais et la grande majorité de ces jardiniers ne viennent pas à pieds. Aussi pour une meilleure sécurité il faut que les véhicules motorisés puissent laisser la priorité aux piétons ! Depuis plusieurs années, notre ville a effectué d'importants travaux de nettoyage et de remise en état de ces sentes. Il est à regretter que l'utilisation de ces voies par des engins divers (tracteurs et autres camions) ait transformé, en particulier l'allée de la Malle et le chemin des Viviers, en véritable borbier. Nous demandons, aux responsables de ces

dégradations qu'ils procèdent la remise en état. En attendant, la sécurité a été renforcée sur les barrières protégeant les accès à ces sentes.

Pour conclure la nouvelle équipe municipale continuera le travail de la précédente !



Ouverture d'une maison des services aux personnes par l'ADMR

C'est en présence d'Alain Montay, directeur de la Fédération ADMR Marne, de Maryvonne Thomas, présidente bénévole de la Fédération ADMR Marne, d'Isabelle François, directrice-adjointe, d'Alain Lescouet, maire de St Brice Courcelles et conseiller général, de Stéphanie Vilchair, directrice du site bricocorcellien, d'Elodie Fréminet secrétaire, de Mme Bisson assistance sociale du Clic de Reims et des 7 salariées qu'a eu lieu l'inauguration de l'antenne ADMR bricocorcellienne. Créé en 1945, ce réseau d'associations intervient dans le secteur de l'aide à domicile et des services à la personne. Présent sur l'ensemble du territoire avec 3300 structures regroupant 110 000 bénévoles et 103 000 salariés, l'association est bien sûr représentée dans la Marne où elle compte 850 salariés et plus de 5 000 clients. D'abord exclusivement consacrée au milieu rural, l'ADMR de la Marne s'est installée dans les villes, mettant en place différents services d'aide à domicile pour les personnes âgées, les personnes handicapées mais également à destination des familles qui voudraient bénéficier de travaux ménagers ou de garde d'enfants dans ce nouveau milieu « rurbain » et ce pour être tou-



jours plus proche de ses clients et tisser du lien social. L'antenne de St Brice Courcelles interviendra sur St Brice Courcelles bien sûr, mais également sur Tinquieux et Bezannes. Sur le nombre total d'heures de travail, 1 130 h ont été effectuées à St Brice Courcelles où l'association compte une quinzaine de clients. St Brice Courcelles compte nombre de jeunes familles mais, globalement, dans un pays à la population vieillissante, il est important d'anticiper, d'être à l'écoute des personnes afin d'apporter, dans le cadre d'une action citoyenne et d'une économie sociale créatrice d'emploi, aide et services aux citoyens... « *Le bon service au bon moment* ». Bien située, bien installée dans des locaux refaits à neuf, conviviaux, clairs et fonctionnels, aux couleurs printanières, l'association située à St Brice Courcelles, 10 rue Robespierre, sera dans un premier temps ouverte :

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le mercredi de 8h30 à 12h30

Le vendredi de 13h à 17h

Elle peut être jointe au 03 26 24 51 58 ou au 06 76 79 39 49 ou sur le site admr.rs@reimssud.fede51.admr.org



Carnaval maternelle



À quelques jours des vacances, les enfants de l'école maternelle ont été invités à se déguiser et à fêter Carnaval tous ensemble. C'est ainsi que nombre de princesses, de fées, de cow-boys, de clowns, de sorcières, de pompiers et de héros de BD se sont retrouvés dans la grande salle de motricité. Chaque classe présentait une danse et

encadrés par les enseignantes et les Atsem, tous les enfants ont dansé dans une joyeuse pagaille ! Traversant la cour de récré ils se sont ensuite retrouvés dans le grand hall pour partager un excellent goûter fait de crêpes, de gaufres et de beignets.



Association le Liseron Fête de la licorne



Comme le dit l'adage, « pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître » ! C'est ainsi que l'on pourrait qualifier le succès qu'a connu cette première soirée vietnamienne proposée par l'antenne marnaise de l'association caritative « Le Liseron » dans la salle des fêtes de St Brice Courcelles. En effet, cette toute première édition organisée à l'occasion du «Têt», la fête du nouvel an, a très vite affiché «complet». Outre la découverte du pays, l'échange, la rencontre, l'objectif était également la récolte de fonds afin de mener à bien la construction d'un pont du côté de Vinh Long, une province du sud du Vietnam. Cette soirée festive a dépassé toutes les espérances des organisateurs et le succès fut total. Les convives ont pu se délecter du poulet citronnelle et riz thaï cuisinés sur place et servi avec l'aide des bénévoles de l'association ; ils ont pu admirer les jeunes danseuses dans des danses traditionnelles ainsi que la non moins traditionnelle et impressionnante danse de la licorne. Les convives ont également pu admirer les calligraphies réalisées par une artiste qui

faisait sur place la démonstration de son art. « Têt » étant une fête principalement destinée aux enfants, ils se sont vus remettre des petites pochettes surprise porte-bonheur et, pour les plus grands, la tombola a permis à un heureux gagnant de remporter un billet aller-retour pour le Vietnam ! Les organisateurs sont contents et pleinement satisfaits de la réussite de cette soirée qui, préparée depuis plusieurs mois, n'aurait pu avoir lieu sans l'aide et le soutien d'autres associations partenaires, du réseau d'amis et de connaissances, sans la mobilisation des bénévoles. Outre les personnalités telles que MM. Jean-Marie Pognon, fondateur de l'association, Bernard Biron, co-fondateur et président du Liseron France, Mme Chantal Richet présidente de l'association familles catholiques, M. Détraigne sénateur, M. Lescouet Maire de St Brice Courcelles, la communauté vietnamienne était largement représentée et le seul regret des organisateurs fut que peu de Bricocorcelliens y participèrent. L'association pense d'ores et déjà à l'organisation d'une deuxième soirée festive, d'envergure plus modeste, mais ayant le même objectif, la récolte de dons pour venir en aide «à nos frères d'Asie» mais également la découverte du Vietnam et plus largement, de l'Asie puisque l'association intervient également en Inde, au Laos, au Cambodge.



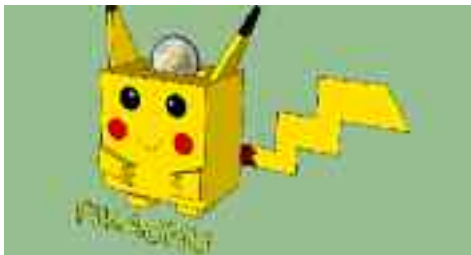
Collège Trois Fontaines Les concours

« Les Dix Mots de la langue française ...à la folie » :

les 10 mots à utiliser cette année étaient : Ambiancer, hurluberlu, à tire-larigot, ouf, charivari, timbré, s'enlivrer*, tohu-bohu, faribole, zigzag. *«être ivre de lectures», néologisme créé par un élève de CM2. Comme chaque année, au collège Trois Fontaines, aucun perdant. Même les textes qui ne sont pas sélectionnés au concours régional se voient récompensés au C.D.I. Une nouveauté toutefois : c'est une élève de 3^{ème} qui a organisé le concours cette année. Avis aux amateurs pour l'édition 2015 ! Romane de 3^{ème}, organisatrice 2014.

Concours Google Sketchup/Pièces jaunes

Ce concours a fêté ses trois ans et a



pour but de prendre comme modèle les boîtes avec les petits personnages de l'opération pièces jaunes et de les modifier avec le logiciel « google sketchup 8 » au CDI du collège. Le thème de l'année était : les personnages de jeux vidéo (pikachu, link, pacman, ...) Celui de l'année prochaine est secret ! Louis de 4^{ème}, organisateur 2014 et 2015.



Photo, de gauche à droite :Kevin et Clément 6^{ème}, Hakan, 3^{ème}, Tony 5^{ème}, Maxime 4^{ème}, Robin 5^{ème}, Louis 4^{ème}

Qui veut titiller sa logique ?

Pour la 5^{ème} année consécutive et pendant 5 semaines, un défi-maths a été organisé pour les élèves du collège et les CM2 des écoles de secteur par Mme Ladouce, professeure de mathématiques. Les énigmes mathématiques ont

été envoyées par mail aux candidats qui devaient envoyer leurs réponses le plus vite possible. Voici 3 des 10 finalistes du collège : 1^{er} Simon Carpentier (6^{ème}), 2^{ème} Nathan Fleischman (5^{ème}), 3^{ème} ex aequo Thibault Jacques (6^{ème}), Cécile et Delphine Goutverg (4^{ème}). 30 élèves de primaire sont venus en finale fin mars au collège : que le meilleur gagne !

Drôles de maths :

action solidaire en mathématiques, les élèves testent leurs capacités logiques en mathématiques et soutiennent « les bébés du cœur » pour venir en aide aux familles en difficulté avec des enfants en bas âge. Le classement sera accessible en ligne.



École de musique représentations

L'école de musique de Saint Brice Courcelles et de Champigny s'est bien promenée en mars, emmenant les élèves au Musée Le Vergeur à Reims et dans la Montagne de Reims, à Montbré, pour y faire découvrir ses jeunes (et moins jeunes) talents. Certains se sont produits en solistes, d'autres avec les élèves de l'école de musique de la Montagne de Reims, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes sous les encouragements du public le vendredi 21 mars, à la Salle des fêtes de Montbré.

Le lundi 14 avril à venir (et auparavant le 24 mars), vers 19h, en prolongement de la conférence de Monsieur Patrick Demouy Professeur d'histoire médiévale à l'université de Reims Champagne-Ardenne, les élèves des classes de saxophone, flûte et le "Little Big Band" proposeront un point d'orgue musical à cette conférence intitulée : "l'archéologie au service d'un monument". Ce sera sans doute l'occasion pour certains de redécouvrir les richesses de ce musée en compagnie d'un guide expert : M.Dominique Pargny.



C'est à un exercice difficile que François Barisoux, Professeur de piano, va se livrer le dimanche 13 avril 14h à la Maison des Arts Musicaux dans le cadre des "Ciné-Goûter", rendez-vous pérenne sous l'initiative de Mme.Ravier. Voyageons dans le temps, et retrouvons-nous dans les années 1920 au temps du cinéma muet, du ragtime et des Arts Deco. Les expérimentations des Frères Lumières et les premiers films de Méliès donnent vie au 7^{ème} Art, la vie est faite de rires de larmes, et seul un langage universel, la musique, pouvait souligner ces images animées mais encore muettes. Le temps d'un instant, François Barisoux, de son piano, accompagnera ce cinéma muet et nous immergera dans cette "préhistoire" visuelle.

Pleine Nature de Vrigny à Berru

La première randonnée de mars, organisée par Pascal aux alentours de Vrigny, n'a pas été de tout repos ! En effet, avec les nombreuses pluies tombées les jours précédents, les chemins étaient boueux, parfois quasiment impraticables et, la pente aidant, transformés en véritables toboggans... ce qui provoqua quelques chutes parmi les randonneurs ! On a déploré un blessé léger et des vêtements à décrotter ! Ce cheminement dans des conditions difficiles a largement écourté la promenade et, sur les 8 km prévus, 4 seulement ont été faits... pour un laps de temps équivalent ! Quinze jours plus tard, la rando organisée par Véro n'eut rien à voir ! Grand beau temps depuis plusieurs jours, ciel azur et beau soleil.... Pour des chemins parfaitement secs dont les godillots sont revenus parfaitement propres ! La boucle d'environ 8 km entre Berru et Nogent l'Abbesse via les chemins forestiers et les vignes s'est révélée tout à fait agréable. Avec un horizon bien dégagé les contours de Reims se dessinaient dans le lointain parmi les champs et les vignes. La traditionnelle halte casse-croûte fut bien agréable et, comme toujours, bien appréciée. Lors de la traversée de Nogent l'Abbesse les randonneurs purent en apprendre un peu plus sur ce petit village viticole qui doit son nom à « nos gens », les habitants du hameau pour le seigneur des lieux et à l'abbaye Saint Pierre-aux-Dames de Reims qui avait des propriétés dans le village où l'abbesse passait les mois d'été... La randonnée du 30 mars organisée par Jean-Pierre a emmené les randonneurs aux alentours de Jonchery et celle du 13 avril, préparée par Claude, les emmènera, pour la journée, vers les creutes du Laonnois ! Mais c'est une autre histoire !



La traditionnelle halte casse-croûte fut bien agréable et, comme toujours, bien appréciée. Lors de la traversée de Nogent l'Abbesse les randonneurs purent en apprendre un peu plus sur ce petit village viticole qui doit son nom à « nos gens », les habitants du hameau pour le seigneur des lieux et à l'abbaye Saint Pierre-aux-Dames de Reims qui avait des propriétés dans le village où l'abbesse passait les mois d'été... La randonnée du 30 mars organisée par Jean-Pierre a emmené les randonneurs aux alentours de Jonchery et celle du 13 avril, préparée par Claude, les emmènera, pour la journée, vers les creutes du Laonnois ! Mais c'est une autre histoire !

ASSBC Twirling Bâton Ligue Champagne Ardenne

Les 8 et 9 mars derniers, l'ASSBC Twirling Bâton a participé à sa deuxième compétition de l'année sportive avec le Championnat de la Ligue Champagne Ardenne. Elle s'est déroulée à Bairon (08). Cette compétition fut mouvementée entre déception et joie. Pour ce championnat, nous avons 15 athlètes solistes, ainsi que 6 duos répartis sur les deux filières (Nationale 2 et Nationale 3). Nous avons récolté 9 podiums donc 4 titres de champion de la Ligue Champagne Ardenne :

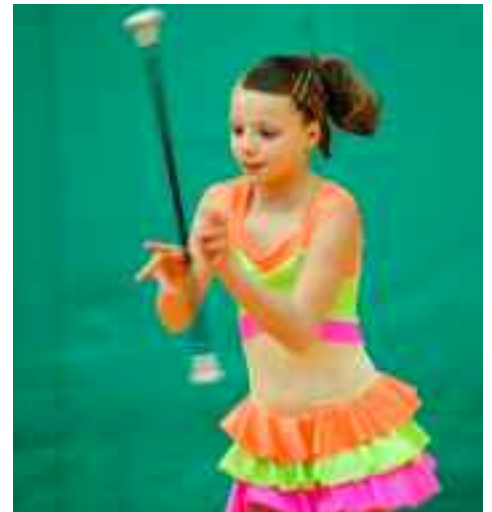


- Mandy Pelletier, championne régionale dans la catégorie junior de la filière Nationale 3.

- Dylan Theron, champion régional dans la catégorie masculin sénior de la filière Nationale 2

- Lou Anne Paul et Anya Gerard Martin, championnes régionales dans la catégorie Duo Benjamin dans la filière Nationale 3

- Marine Beaubouchez et Dylan Theron champions régionaux dans la catégorie Duo Senior dans la filière Nationale 2



Près de 60% des athlètes inscrits dans la filière Nationale 3 sont sélectionnés pour les quarts de finale qui se dérouleront à Forbach (57) les 26 et 27 avril prochains. Un grand bravo à Margaux Nicolats (Benjamine), Maéva Michel (Minime), Camille Lallement (Cadette) et Mandy Pelletier (Junior) pour les solistes ; Ainsi que Lou Anne & Anya (duo benjamin), Maéva & Sarah (duo minime), Héloïse & Léa (duo cadet), Mandy & Agathe (duo junior). Les sélections de la Filière Nationale 2 se font par classement national, nous aurons donc les résultats début avril. Pour en savoir plus sur les informations de notre club, les résultats, les photos des compétitions, allez sur notre site internet : <http://www.assbc-twirling-baton.sitew.com/>

ASSBC Basketball objectifs bientôt atteints



Avec le beau temps vient la fin de saison pour les différentes équipes de l'ASSBC Basketball, la dernière ligne droite pour atteindre des objectifs qui sont à porter de mains. Les filles seniors de pré-nationale, touchées par de nombreuses blessures, n'ont plus que quelque point à acquérir pour obtenir leur maintien. Ces points seront durs à aller chercher avec un effectif très réduit, mais les filles de Saint Brice Courcelles ont du cœur et leur entraîneur mettra tout en place

afin d'assurer le maintien. Les seniors garçon départemental, qui ont connu des débuts difficiles en début de saison dû à un renouveau total de cette équipe, ont dû faire preuve de patience afin de trouver une bonne alchimie. Mais une fois la formule magique trouvée, l'entraîneur n'a plus qu'à savourer son travail et voire ses joueurs gagnés des matchs, la partie haute de leur tableau en fait leur nouvel objectif pour la fin de saison. Quand à l'équipe 1 seniors garçon qui évolue, elle,, dans le championnat régional. Elle avait comme objectif la montée en pré-national, et se voit sur le bon chemin. Les garçons viennent de finir la première phase de championnat avec 18 victoires pour 0 défaite. La montée va maintenant se jouer en phase de playoff, où l'on attend un maximum de supporters pour les encourager. Quand aux équipes jeunes, ils poursuivent leurs apprentissages du basketball, et les progrès se notent de match en match. Bien encadrer pendant les entraînements et pendant les stages qui se déroulent pendant les vacances. Les jeunes « prodiges » de l'ASSBC voient leur niveau de jeu et leurs performances en amélioration constante. Rejoignez l'ASSBC basketball pour la saison 2014/2015. GO ASSBC.

ASSBC Handball tournoi famille

Chaque veille de vacances les entraîneurs des moins de 14 garçons, Michaël Dorez et Éric Deborde, proposent une rencontre où handball et famille sont à l'honneur. La dernière en date a eu lieu le vendredi 21 février, au gymnase de Tinquieux. Elle a réuni nos jeunes licenciés et leurs parents lors d'un mini-tournoi de hand. Un temps de jeu et de partage dans la bonne humeur, suivi d'un moment de convivialité autour d'un pot, où chacun avait mis la main à la pâte. Une jolie initiative de la part de cette équipe, tout à fait dans l'esprit de notre club. Prochain rendez-vous le 18 avril prochain.



ASSBC Football succès pour le 1^{er} Loto

Samedi 22 février 2014, l'ASSBC a organisé son 1^{er} Loto. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance joyeuse et avec succès ; obligé malheureusement de refuser des inscriptions pour question de sécurité. De nombreux lots comme Téléviseur, tablette, smartphone, vtt..... ont été gagnés. Il y avait également une tombola avec également de nombreux lots à remporter dont le maillot du stade de Reims dédicacé par les joueurs de la saison 2013-2014. Il se trouve que l'heureux gagnant du maillot du stade de Reims est un licencié du club de l'ASSBC et la joie se portait bien sur son visage !!!! D'ailleurs, pour souvenir, il a été pris en photo avec son maillot et au côté du Président du club Didier Havot. Franchement pour un premier Loto, c'était un succès ! Un grand merci à toutes les personnes qui ont organisé cette soirée afin qu'elle se passe aussi bien.



Manifestations à venir

- 4 avril : Concert hommage Nougaro
- 6 avril : Corrida
- 7 avril : Choeur de Grigny
- 11 avril : Initiation jardinage bio
- 13 avril : Ciné-goûter
- 13 avril : Concert de Printemps
- 18 avril : Concert R'manos
- 19 avril : Soirée Poésie
- 23 avril : Histoires de Pâques

C'est la semaine du développement durable

La Semaine du développement durable se déroule du **1^{er} au 7 avril**. Elle est l'occasion d'un rappel des bonnes pratiques et d'une découverte des initiatives en faveur du développement durable. Cette semaine est pilotée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Durant cette semaine, le ministère chargé du développement durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir les principes du développement durable. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les Français aux enjeux du développement durable. Il s'agit également d'apporter des solutions concrètes et d'inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.

La thématique 2014 est : "consommer autrement". Le gaspillage alimentaire c'est aussi un gaspillage d'argent : tous les produits jetés ont été payés avant, sans compter après les coûts de collecte et de traitement des déchets. En limitant le gaspillage alimentaire, on peut réduire ses déchets de 20 kg par an. En effet, chaque Français jette en

Bibliothèque horaires

- mardi : 16h - 18h30
 - mercredi : 9h30-12h/14h-17h30
 - vendredi : 16h - 18h30
 - samedi : 09h45-12h15/14h-17h30
- Nous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous.

TNT nouvelles chaînes

Le 8 avril prochain, si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vous pourrez accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites. Il est important de noter que seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.



moyenne 7kg d'aliments encore emballés auxquels il faut ajouter encore 13 kg de restes de repas, fruits et légumes abimés, pain non consommé... (chiffres du gouvernement). En achetant malin, en conservant bien les aliments, en cuisinant astucieusement, on peut éviter de jeter des aliments et faire de vraies économies ! Petit rappel : définition du développement durable de l'INSEE Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987). En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



Déchets ménagers

- Bac vert, ramassage les lundis et jeudis ;
- Ramassage tri sélectif : bac jaune, tous les jeudis.

Elections résultat du vote

Nombre d'inscrits 2777
votants : 1444 (52%)
Abstention : 1333 (48%)
Lescouet 1150 votes (100%)
votes blancs et nuls 294 votes (20%)

Rappel des élections 2008
votants : 1808 (66%)
Lescouet 1009 votes
Fontalirand-Camprasse 386 votes
Manson 338 votes
votes blancs et nuls 75 votes

Ouverture du secrétariat de Mairie

place Roosevelt,
tél. 03 26 09 07 65.

Le matin : du lundi au samedi
de 8h à 12h.

L'après-midi : le **lundi de 15h à 18h**,
du mardi au vendredi de 13h30 à 18h.

Permanence "Assistante sociale"

assurée le lundi sans rendez-vous par
Mme Bordes de 14h à 15h30
Espace Jacques Brel,
9, place Jacques Brel
tél 09 64 16 58 00

Recensement militaire

Les jeunes hommes et filles nés en avril 1998 sont tenus de se faire recenser durant ce mois à partir de leur date d'anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Il leur sera alors délivré une attestation de recensement. Ce document sera exigé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité Publique, il faudra donc le conserver soigneusement.

Ramassage des monstres le 3

Pour déposer le verre : des bennes sont situées rue Pasteur, places Roze et de la Folie, parking du terrain de foot, chemin du Routy des vaches et avenue des Chenevières...

Les déchetteries de Tinquieux et de Saint Brice Courcelles, ouvertes du **lundi au samedi de 9h à 19h** et les **dimanches et jours fériés de 9h à 12h**.

ÉVITONS LES DÉPOTS SAUVAGES
En dehors du jour de ramassage des monstres, utilisons les déchetteries voisines !